

<https://ricochets.cc/EAU-Drome-et-ailleurs-une-rupture-agricole-rapide-et-profonde-est-vitale.html>



EAU - Drôme et ailleurs : une rupture agricole rapide et profonde est vitale

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 28 octobre 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

L'agro-industrie est bonne uniquement pour la survie chaotique du capitalisme, et celle des gros lobbies banquiers, chimiques, robotiques, numériques, machiniques et autres qui vont avec.

(plus bas, communiqué important de la Confédération paysanne)

L'agriculture industrielle, en Drôme et ailleurs, est un crime permanent contre le vivant, contre les agriculteurs, contre les peuples, contre l'eau, contre la vie des sols, contre la souveraineté et la sécurité alimentaire.

[Les mégabassines sont un des outils symboliques de l'agro-industrie](#), le maïs industriel toujours cultivé en grande quantité dans des régions devenant de plus en plus arides comme la Drôme (et notamment la Vallée de la Drôme) en est un autre.

En Vallée la Drôme (mêmes questions ailleurs) , pomper [l'eau ultra- polluée du Rhône](#) pour irriguer (avec quelles conséquences sanitaires pour la rivière Drôme, pour la réserve des Ramières et sa biodiversité, pour l'eau potable des nappes avoisinantes dont celle d'Allex, pour notre santé et celle des autres vivants ?! - Et puis le débit du Rhône va diminuer...), multiplier les grosses retenues d'eau, irriguer toujours plus même avec du goutte à goutte, augmenter la démographie et le tourisme... ne sont pas des solutions, mais des impasses qui perpétuent **un modèle désastreux qui mène tout le monde à la ruine, à commencer par les agriculteurs, y compris ceux adeptes (et ceux prisonniers plus ou moins involontaires) de ce modèle délétère.**



EAU - Drôme et ailleurs : une rupture agricole rapide et profonde est vitale L'eau doit être un commun, pas un simple moyen pour la technocratie et le productivisme

Face à ces enjeux ultra-vitaux autour de l'eau et de l'alimentation, impossible de compter sur les élus et sur l'Etat. Même quand, parfois, ils veulent bien faire, ils sont sous la coupe des diktats de l'agro-industrie et de la technocratie qui va avec, de ses circuits financiers et de ses défenseurs qui souvent sont situés à des postes de pouvoir où ils imposent la continuation criminelle du même système.

C'est donc aux habitants, alliés aux paysans déjà engagés dans cette rupture radicale de modèle agricole ou prêts à le faire, de lutter avec acharnement pour faire valloir le bon sens et la vie contre les industries et pratiques mortifères liés aux impératifs de rentabilité, de concurrence, de croissance et de puissance qui favorisent des pratiques néfastes par rapport à une agriculture locale vivrière qui respecte le vivant et le terroir.

L'eau doit être principalement réservée à la production alimentaire locale respectueuse des humains et des autres vivants, et pas à « exportée » via des produits industriels et des transports gourmands en énergies vers d'autres régions ou pour l'étranger.

Changer radicalement et très rapidement (pas en 2050 !) de modèle agricole permet d'agir sur ces deux tableaux

D'autant que si s'adapter au réchauffement climatique déjà inévitable est indispensable, le plus important souvent oublié reste de stopper tout ce qui cause ce réchauffement et aussi qui détruit la biosphère directement. Car on ne pourra pas s'adapter indéfiniment aux désastres si on laisse se perpétuer le système social qui les attise, les accélère et les aggrave sans cesse.

Heureusement, changer radicalement et très rapidement (pas en 2050 !) de modèle agricole permet d'agir sur ces deux tableaux.

On ne va pas attendre d'en être au stade de la Californie, de l'Espagne, du Maroc ou de l'Italie du Nord cette année pour agir sérieusement !

Ce sont aussi les modèles alimentaires et de distribution qui doivent changer.

Depuis le temps qu'on parle de produire et consommer local avant tout, il serait temps de créer pour de bon de réelles conditions matérielles et sociales pour que ce soit possible de manière très large, et pas réservé à une minorité plus ou moins aisée du fait des coûts et de l'insuffisance des produits disponibles. Ces niches profitables sont parfaitement intégrées et conformes au modèle capitaliste de l'exploitation de tous les marchés porteurs, tandis que le modèle dévastateur dominant continue.

Sécurité sociale alimentaire, coopératives et magasins de distribution à but non lucratif, productions alimentaires communales, gestion collective réellement démocratique..., des voies intéressantes sont connues et expérimentées de longue date. Il s'agit à présent de sortir urgemment des expérimentations, des jolis discours et plans sur la comète théoriques que les communes et com com adorent, des nombreuses études qui restent sur le papier au fond des armoires.

L'eau et la terre doivent être des communs, elles doivent donc être hors des griffes du marché capitaliste, de la technocratie étatique, de l'appropriation privée, des intérêts de lobbies, de baronnies locales, ou de cliques politiciennes qui en font leur chose.

Le partage, l'équité, la soutenabilité sociale et environnementale, la démocratie directe locale, le respect des sols et des cycles de l'eau doivent être les règles qui remplacent définitivement celles du libre marché, de la centralisation, du règne de la technocratie et du technologisme solutionniste, du « je fais ce que je veux », du chacun pour soi menant à la ruine finale pour tous.

Pour ça il va falloir se battre contre de nombreux intérêts installés, contre de nombreux élus vissés à leur siège qui veulent que rien ne bouge vraiment dans ces domaines.

- **Pour commencer, exiger et organiser des débats publics approfondis, viser l'interdiction (ou la très forte réduction) de la production de maïs en Drôme dès 2023**, qu'il s'agisse de maïs grain (pour l'élevage) ou semence (...pour la production du maïs grain), car on ne peut pas attendre que l'industrie décide d'elle-même de l'arrêter suite aux chutes inévitables de rentabilité malgré les efforts coûteux (en argent public) de renforcement des réserves et de l'irrigation.

Ensuite, prendre le contrôle du SID ([Syndicat d'Irrigation Drômois](#)) ? Transformer les CLE (Commission Locale de l'Eau) en de véritables parlements de l'eau (ce qu'elles ne sont pas actuellement) ? Occuper des terres d'agriculteurs persistants à produire du maïs pour l'élevage industriel et y cultiver des plantes pour l'alimentation vivrière locale ? Manifester contre des élevages industriels ? Occuper des terres agricoles communales vouées à l'urbanisation pour en faire du maraîchage et des jardins vivriers ? Squater des bâtiments vides pour en faire des lieux coopératifs associatifs de distribution alimentaire ?



Drôme : sécheresse historique et assec précoce de la rivière Drôme aval Rivière Drôme desséchée le 11 juillet

Â« Notre Terre mère, militarisée, clôturée, empoisonnée, témoin de la violation systématique des droits fondamentaux, nous exige d'agir. Â»

Berta Cáceres, militante écologiste et féministe du Honduras, assassinée en 2016 par la milice d'une entreprise privée alors qu'elle luttait contre un projet de barrage et l'accaparement de l'eau au profit d'une minorité.
(post via Contre Attaque)

Avec la Confédération paysanne, vers un autre modèle agricole

► [Paysans, nous sommes résolument contre les mégabassines](#) - La lutte contre les mégabassines, une lutte contre les agriculteurs ? Surtout pas, assurent des paysans dans cette tribune. Ils appellent à transformer nos pratiques agricoles pour préserver la nature et non l'exploiter.

Ce texte a été écrit par les confédérations paysannes des départements concernés par les(mégabassines (Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, Charente) et la Confédération paysanne nationale. 150 associations et collectifs, dont la Confédération paysanne, appellent à une grande manifestation les 29 et 30 octobre à Sainte-Soline (79) pour stopper un énorme chantier de construction de mégabassin. L'action a été interdite par la préfecture mais des rassemblements, légaux, sont toujours prévus.

(...)

Cette privatisation se fait de plus au détriment de notre souveraineté alimentaire. L'eau pompée dans les nappes phréatiques pour les mégabassines est destinée avant tout à l'irrigation du maïs, inadapté à nos régions et cultivé en partie pour être exporté ou vendu aux producteurs d'aliments industriels. Le tout maïs est l'incarnation d'un système absurde écologiquement et économiquement produisant des céréales en quantité pharaonique pour engraisser des animaux d'élevage en bâtiment, dont la part d'herbe dans l'alimentation a été réduite au minimum. Et même si la part de maïs tend à diminuer parmi les surfaces irriguées, c'est au profit d'autres cultures industrielles ou de cultures qui n'étaient pas irriguées auparavant : céréales à pailles, semis arrosés pour faire lever des cultures de printemps, voire du colza à l'automne...

(...)

Face au réchauffement climatique et à la dégradation des conditions de vie sur Terre, nous devons réfléchir à transformer nos pratiques agricoles pour préserver les paysages, l'eau et la nature au lieu de les exploiter jusqu'à épuisement. L'utilisation de l'eau doit être repensée de façon ciblée sur des productions nourricières et locales pourvoyeuses d'emploi, comme le maraîchage. Tout comme la production industrielle de viande : nous devons réorienter nos élevages vers des systèmes vertueux herbagers moins dépendants de l'apport en céréales. En accord avec les capacités de la ressource, le stockage de l'eau pour l'irrigation est possible avec, par exemple, de petites retenues remplies uniquement par ruissellement des eaux de pluie ou à partir des eaux de surface et des rivières en

période de crue.

L'argent public doit servir à favoriser ce changement de pratiques et non à sauver un modèle insoutenable.

L'accaparement de l'eau et le type d'exploitation qu'il promeut renforcent encore les processus déjà à l'oeuvre d'accaparement des terres et de disparition des petites fermes. Alors qu'il est plus que jamais urgent que les alternatives paysannes se développent, les politiques agricoles ne cessent de favoriser l'agrandissement d'exploitations non transmissibles à des nouveaux installés. À qui vont aller des infrastructures devenues démesurées et inaccessibles financièrement sinon à des industriels ou des investisseurs ?

Les mégabassines ne sont pas un combat entre écologistes, d'un côté, et agriculteurs, de l'autre, mais bien le symbole d'un choix à effectuer entre deux visions de l'agriculture, entre deux futurs possibles pour nos territoires. Notre part dans ce combat, nous la prenons déjà au quotidien par notre pratique paysanne, mais nous savons que le tournant nécessaire ne surviendra pas sans mobilisations larges et déterminées de la société civile.

Voir aussi

- [Stop aux mégabassines, l'eau est un commun à défendre](#) - Les mégabassines se multiplient, au grand dam des écologistes qui dénoncent l'accaparement d'un bien commun : l'eau. Les auteurs de cette tribune, élus et collectifs, s'insurgent contre ces cadeaux à l'agro-industrie.
- [Mort de Rémi Fraisse : huit ans après, le conflit sur l'eau continue](#) - À Sivens, la contestation contre un projet de barrage n'a pas faibli, depuis la mort de Rémi Fraisse, tué par une grenade dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014. Dans toute la France, ces projets de retenue d'eau sont controversés.
- [Si on continue, le monde se réchauffera de 2,8 °C d'ici la fin du siècle, alerte l'ONU](#)
- [La bassine de trop - Une invitation à perturber la construction de la plus grande des méga-bassines - 29-30 octobre - Sainte-Soline](#) - Voilà plusieurs semaines que les organisateurs des Soulèvements de la Terre surveillent attentivement le site de construction d'une nouvelle méga-bassine.
Cette fois, et malgré un été aride et rythmé par les incendies, le gouvernement, en bonne entente avec les acteurs de l'agro-industrie, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère : la méga-bassine de Sainte-Soline pèsera 720 000m³, ce qui en fera la plus grande de l'hexagone.
Mais voilà : un chantier, ça peut tout à fait s'arrêter. Si vous avez une dent contre l'accaparement des terres, l'Etat, les conglomérats de l'agro-industrie, ou bien que vous ressentiez simplement l'envie de vous mesurer à leurs tractopelles, cette invitation pourrait vous plaire. Nous en tout cas, on essaiera d'y être.
- [Crest : coupure d'eau intempestive aux Jardins familiaux vivriers de Crest depuis le 8 juillet !](#) - Ces jardins ont été privés d'arrosage en pleine production par le SID (Syndicat d'Irrigation Drômois)
- [L'eau vitale, la liberté et la nature OU la perfusion marchande du techno-monde capitaliste poison ?](#) - Drôme et ailleurs : forte chaleur et sécheresse installée, manque d'eau chronique

Post-scriptum :

4 TRIBUNE - 200 PERSONNALITÉS PROTESTENT CONTRE LES INTERDICTIONS DE MANIFESTER À SAINTE-SOLINE

- ▶ « La préfecture des Deux-Sèvres crée les conditions d'un trouble majeur à l'ordre public ! »

Alors que la crise écologique s'approfondit et que la bataille de l'eau est engagée, les autorités françaises

prétendent interdire la mobilisation prévu à partir de ce soir dans les Deux-Sèvres contre les mégabassines. Soyons des milliers à nous rendre à Sainte-Soline vendredi, samedi et dimanche. En attendant, une tribune contre l'attitude irresponsable du préfet.

À « Voilà des années maintenant que les habitant.e.s du Marais Poitevin, des Deux-Sèvres, que les riverain.e.s de la Charente et du Clain tirent le signal d'alarme face à un long et systématique processus d'accaparement de la ressource en eau par une poignée d'entrepreneurs de l'agro-industrie. Elles et ils se sont mobilisé-es sans relâche pour informer, mobiliser, les élu.e.s, les agricultrices et agriculteurs, les associations, les simples riverains et habitantes contre les protocoles d'accord autorisant la construction de dizaines de réserves d'eau géantes à ciel ouvert, dans des zones déjà partiellement ravagées par les pratiques agricoles industrielles, et fortement impactées par les effets du réchauffement.

Personne aujourd'hui ne peut faire mine de ne pas savoir de quoi il retourne. Un certain modèle agricole, hyper-industrialisé, porté sans relâche par cette coalition d'intérêts privés qu'est la FNSEA, appuyé par le lobby agro-alimentaire et légitimé par l'État est en train de parachever son entreprise de destruction au nom même de l'adaptation au changement climatique.

Là où toute personne un peu sensée devrait saluer le courage et l'opiniâtreté de ces habitant.e.s qui mènent pour nous, sur le terrain, ces batailles exemplaires, l'État prend activement la défense de l'agro-industrie en finançant et protégeant ces infrastructures. C'est ce débat public informé, qui n'a jamais pu avoir lieu, que les collectifs Bassines non Merci, appuyés par près de 150 collectifs et organisations, viennent chercher ces samedi et dimanche 29 et 30 octobre dans le bourg de Sainte Soline, dans le pays Mellois.

La réponse de la préfecture des Deux-Sèvres, qui a poussé au lancement rapide des travaux, n'a jamais varié. Interdiction d'approcher les sites lors de toutes les manifestations précédentes, pressions multiples contre les habitant.e.s mobilisées au sein des collectifs Bassines Non Merci, de la Confédération Paysanne ou des Soulèvements de la Terre, convocations et placements en garde-à-vue des militant.e.s les plus en vue, dispositifs policiers disproportionnés pour dissuader toute forme de mobilisation. Dès ce mardi matin 25 octobre, le lendemain du dépôt de la déclaration de manifestation par des organisations syndicales signataires, la préfète a dégainé pas moins de cinq arrêtés prétendant interdire tout rassemblement sur un périmètre couvrant 10 communes du pays Mellois et un autre portant les mêmes interdictions sur un large périmètre à proximité de la bassine de Mauzé sur le Mignon, contre laquelle de précédentes manifestations s'étaient tenues en septembre et novembre 2021, ainsi qu'en mars 2022. Un référé liberté va être déposé contre ces arrêtés par la CGT et Solidaires (qui portaient la déclaration de manifestation).

Alors que les machines travaillent jours et nuits depuis 3 semaines à arracher la terre végétale, à damer le sol, à creuser les tranchées de la future méga-bassine de 16 hectares de Sainte Soline, une nouvelle mobilisation massive s'organise depuis partout en France. Ce sont des milliers de personnes qui s'apprêtent à converger sur le site pour exercer leur droit fondamental de manifester et leur opposition à un tel projet, financé à plus de 70 % par de l'argent public. Au moment où nous écrivons ces lignes, un campement vient d'être installé à proximité, sur un terrain privé à l'invitation de l'agriculteur propriétaire, par des habitant.e.s mobilisé.e.s sur le secteur pour préparer l'accueil des manifestant.e.s.

En s'obstinant de cette manière à essayer, en vain, d'étouffer une mobilisation légitime, la préfecture et les services de l'État produisent les conditions d'un trouble à l'ordre public majeur. En effet en privant les manifestant.e.s d'un point d'accès légal au site, en suspendant localement leur droit fondamental à protester à proximité d'un chantier public au service d'intérêts privés, la préfecture des Deux-Sèvres empêche aussi la mise en place d'infrastructures permettant un accueil décent des manifestant.e.s et des conditions du bon déroulement d'une manifestation qui se veut populaire, festive et déterminée.

Par cette tribune nous signifions notre entier soutien aux collectifs et organisations signataires de l'appel à mobilisation et ré-affirmons la primauté de la liberté fondamentale de manifester. La lutte contre l'accaparement de la ressource en eau est une cause plus que jamais légitime. Au vu de la dégradation constante des conditions climatiques et des ressources en eau souterraines après plusieurs années de sécheresse inédites, elle est un mouvement vital auquel toutes et tous devraient pouvoir prendre part sans crainte d'en être empêchées par un État

supposé garant de l'intérêt général. Â»

SIGNATAIRES :

Nadege Abomangoli - députée NUPES FI
Laurent Alexandre - député NUPES FI
Julie Alix, professeure de droit pénal à l'Université Paris Nanterre.
Gabriel Amard - député NUPES FI
Etienne Ambroselli, avocat au barreau de Paris
Ségolène Amiot - députée NUPES FI
Farida Amrani - députée NUPES FI
Rodrigo Arenas - député NUPES FI
Guillaume Arnaud, avocat au barreau de Bobigny
Rémi Astruc, Enseignant-chercheur à Cergy
Manon Aubry - députée européenne LFI et co-présidente du groupe de la Gauche au Parlement européen.
Hervé Auguin - co-délégué Solidaires 79
Clémentine Autain - députée NUPES FI
Evelyne Auzuret - Adjointe à la Maire de La Crèche
Léa Ballage - secrétaire nationale adjointe d'EELV
David Baranger - élu à la ville de La Crèche
Antonin Bastière - élu à la cfvu de la fac de Poitiers, syndicat étudiant Â« l'alternative étudiante de Poitiers Â»
Vital Baude - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Alexis Baudelin - Avocat au barreau de Paris
Oulematou Ba-Tal, adjointe à la ville de Tours
Alice Becker, avocate au barreau de Paris
Anne-Laure Bedu - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Lisa Belluco - députée de la Vienne
Ugo Bernalicis - député NUPES FI
Christophe Bex - député NUPES FI
Carlos Martens Bilongo - député NUPES FI
Benoit Biteau - député européen
Jean-François Blanco - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Manuel Bompard - député NUPES FI
Mattéo Bonaglia, avocat au barreau de Paris
Emilie Bonvarlet, avocate au barreau de Paris
Coline Bouillon, avocate au barreau de Créteil
Christophe Boulanger, conseiller métropolitain EELV Tours Métropole
Idir Boumertit - député NUPES FI
Katia Bourdin - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Louis Boyard - député NUPES FI
Sophie Bussière - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Chloé Chalot - avocate au barreau de Rouen
Isabelle Chauvin - conseillère municipale, Vitrolles (13) et syndicaliste
Damien Careme - député européen
Aymeric Caron - député NUPES FI
Sylvain Carrière - député NUPES FI
Leila Chaïbi - députée du parlement européen
Cyrielle Châtelain - députée de l'Isère, présidente du groupe écologiste à l'Assemblée Nationale
Florian Chauche - député NUPES FI
Sophia Chikirou - députée NUPES FI
Hadrien Clouet - député NUPES FI
Maryse Combre - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Eric Coquerel - député NUPES FI
Alexis Corbière - député NUPES FI
David Cormand - député européen
Jean-François Coulomme - député NUPES FI
Françoise Coutant - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Jérémy Crépel - secrétaire nationale adjoint d'EELV
Catherine Couturier - députée NUPES FI
Didier Damestoy - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Hendrik Davi - député NUPES FI
Chrystelle Dechâtre - co-déléguée Solidaires 79
Gwendoline Delbos-Corfield - députée européenne (EELV)
Karima Delli- députée européenne
Sébastien Delogu - député NUPES FI

Emmanuel Denis - maire de Tours
Amandine Dewaele- Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Karfa Diallo - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Thomas Dossus - Sénateur
Vincent Drezet - porte parole d'Attac
Alma Dufour - députée NUPES FI
Simon Duteil - co-délégué Solidaires National
Karen Erodi - députée NUPES FI
Martine Etienne - députée NUPES FI
Sophie Favriou - Adjointe à la Maire de La Crèche
Raphaëlle Feillant - Eco Avenir 79
Emmanuel Fernandes - député NUPES FI
Sylvie Ferrer - députée NUPES FI
Caroline Fiat - députée NUPES FI
Maryline Forgeneuf - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Elsa Fortage, élue municipale à Niort
Sebastien Fortin, conseiller délégué à la Maire de La Crèche
Charles Fournier - Deputé d'Indre-et-Loire NUPES-EELV
Pascal Fuzat - co-secrétaire départemental FSU 79
Perceval Gaillard - député NUPES FI
Nicolas Gamache - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Raquel Garrido - députée NUPES FI
François Gibert - Elu municipal et communautaire Niort EELV
Nicolas Girod - Porte parole de la Confédération Paysanne Nationale
Christine Graval - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Florestan Groult - conseiller de la métropole de Lyon
Claude Gruffat - député européen
Cathy Garreau - conseillère déléguée à la Maire de La Crèche
Clémence Guétté - députée NUPES FI
Murielle Guilbert Co-déléguée Solidaires National
Sébastien Guillon - Adjoint à la Maire de La Crèche
Elodie Guillot-Bozier - élue à la ville de La Crèche
Romain Guillot - Président Eco Avenir
David Guiraud - député NUPES FI
Betsabée Haas - Conseillère régionale Centre- Val de Loire
Anis Harabi, avocat au barreau de Paris
Hélène Hardy - conseillère fédérale d'Europe Ecologie-Les Verts
Julien Hémon - UD CGT 86
Patrick Henriot - Magistrat honoraire
Catherine Hervieu, vice-présidente de Dijon Métropole, présidente de la FEVE
Mathilde Hignet - députée NUPES FI
Pierre Huriet, avocat au barreau de Nantes
Yannick Jadot - député européen et ex-candidat à l'élection présidentielle
Yann Jezequel - Elu municipal et communautaire Niort LFI
Raphaël Kempf, avocat au barreau de Paris
Rachel Keke - députée NUPES FI
Andy Kerbrat - député NUPES FI
Bastien Lachaud - député NUPES FI
Julie Laernoës - députée de Loire-Atlantique
Maxime Laisney - député NUPES FI
Sabine Lalande, conseillère régionale Pays-de-la-Loire - LFI Nupes
Arnaud Legall - député NUPES FI
Antoine Léaument - député NUPES FI
Elise Leboucher - députée NUPES FI
Charlotte Leduc - députée NUPES FI
Jérôme Legavre - député NUPES FI
Sarah Legrain - députée NUPES FI
Muriel Lepvraud - députée NUPES FI
Yannick Maillou - vice président de la communauté de communes du Haut Val de Sevre
Noel Mamère - écologiste
Zoé Maraval - MJC 86
Elisa Martin - députée NUPES FI
Pascale Martin - députée NUPES FI
William Martinet - député NUPES FI
Frédéric Mathieu - député NUPES FI

Lucile Mathieu - conseillère déléguée à la Maire de La Crèche
Damien Maudet - député NUPES FI
Marianne Maximi - députée NUPES FI
Marina Mesure, députée européenne LFI-NUPES
Manon Meunier - députée NUPES FI
Servane Meyniard - avocate au barreau de Paris
Laurence Motoman - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Léonore Moncond'huy - Maire de Poitiers
Jean-Philippe Nilor - député NUPES FI
Danièle Obono - députée NUPES FI
Younous Omarjee - député au parlement européen
Karine Olivier secrétaire générale CGT CD79 ou co secrétaire du PG79
Nathalie Oziol - députée NUPES FI
Jean-Louis Pagès - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Lydie Palpacuer - co-secrétaire départemental FSU 79
Mathilde Panot - députée NUPES FI
Aïnoha Pascual - avocate au barreau de Paris
Francesca Pasquini - députée des Hauts-de-Seine
Marylène PATOU-MATHI - préhistorienne, Directrice de recherche au CNRS, rattachée au département Préhistoire
du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
Karine Parrot - Professeure de droit à l'Université de Cergy-Pontoise
Anne-Sophie PELLETIER - Députée européenne - Délégation France insoumise
Guillaume Pellerin - Responsable R&D à l'IRCAM
Thierry Perreau - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Eric Piolle - maire de Grenoble
François Piquemal - député NUPES FI
Robbin Plantet - Eco Avenir 86
Marie Pochon - Députée de la Drôme NUPES-EELV
Raymonde Poncet - sénatrice du Rhone
Thomas Portes - député NUPES FI
Christine Poupin - porte parole du NPA
Philippe Poutou pour le NPA
Loïc Prud'homme - député NUPES FI
Adrien Quatennens - député NUPES FI
Hanna Rajbenbach - Avocate au barreau de Paris
Jean-Hugues Ratenon - député NUPES FI
Jean Claude Raux - Député de Loire-Atlantique
Sandra Regol - députée du Bas-Rhin
Michèle Rivasi - députée européenne
Sébastien Rome - député NUPES FI
Caroline Roose - députée européenne
Sandrine Rousseau - députée de Paris
Muriel Ruef, avocate au barreau de Paris
François Ruffin - député NUPES FI
Chloé Sagaspé - porte parole d'EELV
Aurélien Saintoul - député NUPES FI
Michel Sala - député NUPES FI
Eva Sas - députée de Paris
Mounir Satouri - député européen
Xavier Sauvignet, avocat au barreau de Paris
Claire Schweitzer - Conseillère régionale des Pays-de-la-Loire et conseillère municipale Angers
Annaelle Schaller - adjointe au maire de Tours, déléguée à la Démocratie permanente
Sabrina Sebaihi - députée des Hauts-de-Seine
Christopher Sébaoun (Conseiller à la Ville de Tours, délégué à la Loire et au Cher, à la préservation du patrimoine
fluvial et des ressources aquifères)
Christine Segueineau - Conseillère Régionale EELV Nouvelle Aquitaine
Danielle Simonet - députée NUPES FI
Serge Slama, Professeur de droit à l'Université de Grenoble
Ersilia Soudais - députée NUPES FI
Bénédicte Taurine - députée NUPES FI
Andrée Taurinya - députée NUPES FI
Matthias Tavel - député NUPES FI
Benoît Teste - secrétaire général de la FSU
Nicolas Thierry - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine et député de Gironde
Marine Tondelier - élue d'opposition au conseil municipal d'Hénin-Beaumont

Yohan Touret - élu à la ville de La Crèche
Marie Toussaint - Éluë au parlement européen
Stephane Trifiletti - Conseiller Régional EELV Nouvelle Aquitaine
Aurélie Trouvé - députée NUPES FI
Camille Vannier - avocate au Barreau de Bobigny
Paul Vannier - député NUPES FI
Sophie Wahnich - historienne, directrice de recherche au CNRS
Léo Walter - député NUPES FI
Samuel Delalande - Avocat